

---

Date : 2006

Destinataires :

**Directrice ou directeur du service de garde**

Émetteur :

**François Aubertin, architecte paysagiste**

---

**OBJET : ENTRETIEN DE LA SURFACE DE FIBRE DE BOIS**  
(Fibre haute performance)

---

*NOTEZ QUE CES INFORMATIONS SONT COMPLÉMENTAIRES AUX ARTICLES DU CHAPITRE 10.4 CONCERNANT L'ENTRETIEN DE LA SURFACE DE PROTECTION TELS QUE SPÉCIFIÉS DANS LA NORME NATIONALE DU CANADA SUR LES AIRES ET ÉQUIPEMENTS DE JEU (CAN/CSA-Z614-03).*

Voici quelques conseils judicieux pour l'entretien de vos surfaces de fibre de bois (fibre de haute performance).

Dans un premier temps, faite une inspection quotidienne de vos surfaces de manière à vous s'assurer qu'il n'y ait aucun jouet ou débris tels que pierre, verre ou tous autres objets étrangers pouvant contaminer la fibre et nuire à la santé et à la sécurité des usagers.

Tout comme les inspections, ratissez votre surface de fibre fréquemment afin de rétablir de façon uniforme le niveau de la fibre à l'intérieur de votre surface de protection. Apportez une attention particulière sous ou près des équipements de jeu qui incitent les déplacements tels que les sorties des glissoires, les bases des poteaux d'escalade, sous les sièges de balançoire, des équipements sur ressort et des échelles horizontales.

Lorsque votre surface de fibre est installée près d'une surface de sable, cette dernière risque de se mêler à la fibre. Le sable mélangé à la fibre a pour effet de réduire le taux de capacité d'amortissement des chocs de la surface résiliente. Afin de maintenir un bon taux d'amortissement des chocs, râtelez de façon rigoureuse les zones de fibre où l'on retrouve du sable.

Dans les espaces de jeux plus ou moins fréquentés ou lorsqu'une surface résiliente ne comporte aucun dispositif de retenue, il est possible de remarquer des pousses sporadiques de mauvaises herbes. Dans ce cas, remédiez à la situation en les arrachant manuellement ou en utilisant un herbicide non toxique.

Selon notre expérience, nous constatons que les surfaces de protection en fibre de bois requièrent, généralement, une couche d'appoint après trois (3) années d'utilisation (l'ajout de fibre varie selon le taux d'achalandage).